

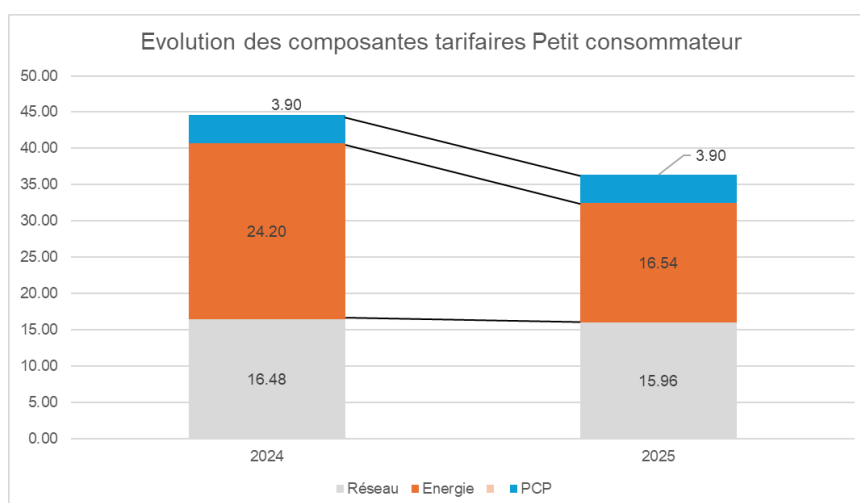
Communiqué de presse

Neuchâtel, le 30 août 2024

Le prix de l'électricité baissera de 18% en 2025

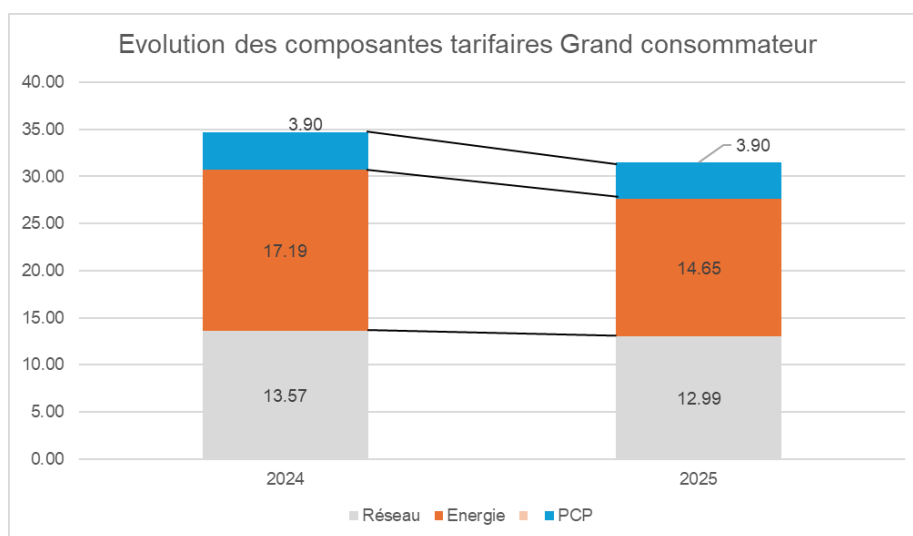
Grâce à la diminution des prix sur les marchés de l'énergie, ainsi qu'à une réduction des coûts de réseau de l'opérateur national (services système et réserve hivernale), Viteos est en mesure d'annoncer une baisse des tarifs de l'électricité au 1^{er} janvier 2025. Cette baisse est de l'ordre de 18% en moyenne pour les ménages (petit consommateur) et de 9% pour les clients professionnels (grand consommateur). En outre, Viteos a procédé à une refonte de sa grille tarifaire, en vue d'amener davantage de transparence sur la structure des prix et d'assurer une répartition plus équitable des frais entre les consommatrices et consommateurs.

Pour un ménage moyen consommant 3'500 kilowattheures (kWh) par an, la baisse des tarifs se traduit par une économie de CHF 23.86* par mois, soit un total de CHF 286.30* sur une année. Celle-ci s'explique de la manière suivante :



Tous les frais de base inclus.

Pour un client professionnel consommant 150'000 kilowattheures (kWh) par an, la baisse des tarifs se traduit par une économie de CHF 390.-* par mois, soit un total de CHF 4'680.-* sur une année. Celle-ci s'explique de la manière suivante :



Tous les frais de base inclus.

Le prix de l'électricité se compose de trois éléments : les frais de réseau (transport et distribution), le coût de l'énergie et les redevances des collectivités publiques (PCP).

Baisse des coûts liés à l'énergie

Environ 50% de l'énergie destinée à l'approvisionnement de base provient, à parts égales, de notre propre production et d'achats auprès de producteurs tiers essentiellement neuchâtelois. Viteos vend la totalité de la production indigène renouvelable dans l'approvisionnement de base, en dérogation à la méthode du prix moyen. L'autre moitié est issue d'achats réalisés sur les marchés de gros. Depuis l'été 2022, les prix de l'énergie suivent une tendance à la baisse, permettant à Viteos d'alléger la facture pour sa clientèle. Malgré cette diminution, nos tarifs n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant la crise. Cela s'explique par l'explosion des coûts liés à l'énergie d'ajustement, la nécessité de compenser une partie des pertes subies les années précédentes sur la fourniture d'énergie, ainsi que des prix toujours élevés sur le marché.

« Dans l'objectif de limiter les effets des fluctuations du marché, Viteos accélère ses investissements avec un plan de plus de 650 millions francs, prévu sur les dix prochaines années, pour le développement des énergies renouvelables locales, l'extension des réseaux de chauffage et de refroidissement à distance, ainsi que le renforcement et la sécurisation des réseaux de distribution. En 2023, pas moins de 11 millions de francs ont été investis dans le renforcement des réseaux et la production électrique », déclare Daniel Pheulpin, directeur général.

Coûts de réseau en diminution

Le tarif du réseau couvre les coûts de construction, d'exploitation et de maintenance des infrastructures, qui sont assurés par l'opérateur national pour le réseau de transport à très haute tension, ainsi que par les gestionnaires du réseau de distribution régional et local pour les haute, moyenne et basse tensions.

En 2025, les frais de réseau diminueront en raison de la baisse des coûts des services système, qui passeront de 0.75 ct/kWh à 0.55 ct/kWh. De même, la taxe introduite en 2024 pour financer les mesures prises par la Confédération afin de renforcer la sécurité d'approvisionnement, en particulier en hiver, période où la Suisse ne produit pas suffisamment d'énergie, diminuera de manière significative, passant de 1.20 ct/kWh en 2024 à 0.23 ct/kWh.

Cette baisse est toutefois atténuée par l'augmentation de la différence de couverture ainsi que de la répartition des coûts stables du réseau sur un volume consommé d'électricité en diminution, dues à la sobriété énergétique.

Nouvelle grille tarifaire

Dans le but de simplifier la lecture de nos grilles tarifaires, nous avons supprimé les tarifs jugés superflus (A/B, été/hiver, frais de puissance perçus par la part énergie). En outre, une nouvelle segmentation a été définie pour les client·e·s ayant une consommation inférieure à 50 MWh, ainsi que pour les « grands consommateurs » au-delà de 50 MWh. Enfin, des frais de base fixes de CHF 5.-* par mois ont été transférés sur la part énergie. Ces derniers étaient jusqu'à présent dilués dans le prix du kWh. Cette démarche permet de répartir les charges de manière plus juste, les frais administratifs étant les mêmes pour tous/toutes les consommatrices et consommateurs.

Aux côtés de nos client·e·s dans la transition énergétique

La direction et le personnel de Viteos seront à nouveau présents lors des marchés de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds à l'occasion de la Journée mondiale de l'énergie, le 26 octobre 2024. Proche des préoccupations de la population neuchâteloise, Viteos accorde une attention particulière à répondre aux questions et à distiller ses astuces pour faire des économies d'énergie.

*Tous les tarifs mentionnés sont hors TVA

Référence neuchâteloise de la transition énergétique, Viteos assure la fourniture d'énergies ainsi que la gestion des réseaux d'eau, d'électricité, de gaz et de chauffage/froid à distance à plus de 100'000 client·e·s. Viteos propose tant aux particuliers qu'aux entreprises des solutions efficaces, globales et durables dans les domaines des infrastructures, du photovoltaïque, des batteries de stockage, des pompes à chaleur ou encore de la mobilité électrique. Viteos mène également une politique environnementale et sociale responsable et s'engage à être un partenaire de confiance, proche de ses client·e·s. Présent en Romandie avec ses sociétés filles Swiss-Green et Betelec, le groupe Viteos emploie près de 500 personnes.